

eau ou de l'évacuer sans contrevenir à la loi.

LA FAMILLE ROYALE

LA REINE-MÈRE—ON RÉCLAME L'ITINÉRAIRE DE SON VOYAGE AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

Mlle Judy V. LaMarsh (Niagara-Falls): J'ai une demande à faire au premier ministre. Peut-il nous donner l'itinéraire du voyage que la Reine-Mère fera au Canada en juin, comme il l'a annoncé?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je le donnerai volontiers dès que je le connaîtrai. Je prends note de la question.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Martineau.

MINISTÈRE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES

Direction des parcs nationaux—
Service des parcs nationaux et des lieux historiques—

648. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire, \$2,500,000.

M. McMillan: Il semble que les crédits supplémentaires ne cessent de se multiplier, et j'ignore comment nous allons trouver tout l'argent qu'il faudra à cette fin. A mon avis, nous devrions nous efforcer de réduire nos dépenses. Le gouvernement avait promis de retrancher toute extravagance, et j'espère que l'affectation en cause n'en est pas une. Le 14 février dernier, comme l'atteste la page 900 du *hansard*, le député de Port-Arthur a formulé une question en quatre parties, soit la question n° 133. En voici la première partie:

Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a-t-il dépensé un certain montant pour la restauration complète de la grande salle de bal du palais célèbre d'*Arizona Charlie*, à l'occasion du festival dit *Gold Rush Festival*, organisé par la ville de Dawson?

Le ministre a répondu ce qui suit:

Oui, on est à restaurer le *Palace Grand Theatre* à titre de monument national historique, pour que le public utilise cet édifice à l'occasion du festival dit *Gold Rush Festival*.

J'ai vu un dessin de cette salle de danse. Elle est pourvue, aux deux extrémités, d'une estrade et d'un bar. La deuxième partie de la question du député de Port-Arthur était ainsi conçue:

Dans le cas de l'affirmative, a) quel montant, b) en vertu de quel crédit ou de quelle disposition statutaire?

Le ministre a répondu:

a) \$138,463 au 31 décembre 1961.

b) Les fonds sont prévus dans le crédit 285, Parcs nationaux, lieux et monuments historiques—construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel; ces dépenses sont autorisées sous l'empire de la loi sur les lieux et monuments historiques.

J'ai l'impression que les fonds sont prévus dans le crédit en délibération. Il n'a pas été question de ces travaux de rénovation l'an dernier, lors de l'examen du crédit 285. J'ai lu des articles, dans des revues, sur cette salle de danse. J'ignore s'il s'agit véritablement d'une salle de danse ou d'un théâtre.

Apparemment, le tenancier à l'époque de la ruée vers l'or était un riche Américain qui s'appelait *Arizona Charlie* et qui cherchait à s'enrichir encore plus en fournissant aux hommes de la boisson, des jeux et d'autres distractions pour un bon prix.

M. Benidickson: Et on va en faire un site historique.

M. McMillan: A l'appui de mon exposé, j'ai ici un livre sur le Yukon; j'ai également lu des articles à ce propos dans des revues. Ce livre, que j'ai obtenu à la bibliothèque du Parlement, s'intitule «*The Yukon*»; il a été édité par Hinton and Godsell. On y dit que le Grand Palace d'*Arizona Charlie* rivalisait avec le Tivoli, le Nigger Jim's Pavilion et d'autres endroits où l'on trouvait des divertissements de choix, des spiritueux, le jeu, etc. Je peux dire à la Chambre ce que j'ai lu à propos de cet établissement. Il y avait des danseuses fardées et d'autres dames qui agrémentaient cet établissement. Les députés trouveront tout cela dans le livre. A présent, cette salle de danse, ou ce théâtre, comme le ministre l'appelle, est censé devenir un lieu historique, un lieu consacré, ou un monument historique et je voudrais bien savoir pour quoi.

L'hon. M. Pickersgill: Un lieu consacré?

L'hon. M. Dinsdale: Un lieu à voir!

M. McMillan: Je me demande s'il s'agit de perpétuer la mémoire d'*Arizona Charlie*, des belles de nuit qui fréquentaient ce palace ou des gens qui y ont tout gaspillé leur avoir. A mon sens, on a déclaré que ce lieu était historique afin de dépenser \$138,000 à l'égard de ce projet. Il me semble que le gouvernement aurait mieux fait d'affecter cette somme à l'aménagement d'une école commémorative ou d'un hôpital commémoratif ou à quelque autre projet de cette nature car, somme toute, Dawson n'est qu'une petite localité, et je ne crois pas qu'il y ait lieu de dépenser de l'argent pour cette salle de danse, ou ce théâtre, si on préfère l'appeler ainsi.

L'hon. M. Martin: De combien s'agit-il?